

12 juil 2006 -12:00

Conférence euro-africaine sur la migration et le développement

Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, se réjouit de l'adoption de la déclaration finale et du plan d'action à la Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement qui s'est tenue à Rabat au Maroc les 10 et 11 juillet en présence d'une soixantaine de pays européens et africains, de la Commission européenne et de plusieurs organisations internationales.

Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, se réjouit de l'adoption de la déclaration finale et du plan d'action à la Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement qui s'est tenue à Rabat au Maroc les 10 et 11 juillet en présence d'une soixantaine de pays européens et africains, de la Commission européenne et de plusieurs organisations internationales.

Conférence euro-africaine sur la migration et le développement Bruxelles, le 11 juillet 2006. Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, se réjouit de l'adoption de la déclaration finale et du plan d'action à la Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement qui s'est tenue à Rabat au Maroc les 10 et 11 juillet en présence d'une soixantaine de pays européens et africains, de la Commission européenne et de plusieurs organisations internationales. L'objectif de la conférence était d'engager un dialogue politique entre l'Europe et l'Afrique sur les questions migratoires dont trois volets ont été discutés : le lien entre migration et développement, l'immigration irrégulière, la migration légale. La route migratoire de l'Ouest (Afrique sahélienne - Afrique du Nord - Europe) a été au centre des débats. Cette approche régionale de la Conférence de Rabat est une première qui pourra inspirer d'autres travaux similaires notamment sur les routes migratoires d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale. La route de l'Ouest africain fait l'objet de trafics d'êtres humains et de mouvements clandestins comme l'ont illustré les tragiques événements de Ceuta et Melilla en octobre 2005 et plus récemment l'arrivée de nombreux clandestins dans les îles Canaries. Ces questions ne peuvent être réglées que par un partenariat Nord - Sud et en soulignant les responsabilités de chacun. La Conférence de Rabat a adopté le plan d'action qui prévoit une coopération Nord-Sud renforcée contre les migrations illégales, une meilleure gestion des migrations légales et une promotion du développement des pays d'origine. La Belgique a insisté sur les causes profondes des migrations qui exigent de meilleurs efforts pour une bonne gouvernance, un renforcement de la sécurité et une réduction de la pauvreté. Dans son discours, le Ministre Armand De Decker a souligné que « notre première responsabilité consiste à aider nos partenaires du Sud à donner à leurs populations, et surtout à leurs jeunes, un avenir digne dans leur propre pays. » A l'occasion de la conférence, le Ministre Armand De Decker a rappelé les programmes développés par la Belgique avec l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM), comme le programme MIDA pour l'Afrique centrale qui permet à des membres des diasporas vivant en Belgique d'effectuer des séjours temporaires dans leur pays d'origine pour contribuer à des projets de développement. Le Ministre étudie la possibilité de mettre au point un programme similaire en faveur du Maroc. Le Ministre De Decker a aussi évoqué avec le Ministre marocain de l'Intérieur, Chekib Benmoussa, la mise en œuvre du programme de retour volontaire de migrants clandestins en provenance des pays d'Afrique de l'Ouest qui se trouvent en transit au Maroc. En marge de la conférence, le Ministre Armand De Decker, qui a regretté l'absence de l'Algérie à la conférence, a eu des entretiens avec plusieurs Ministres européens et africains, ainsi qu'avec Peter Sutherland, envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Dialogue à haut niveau, et avec Brunson Mac Kinley, Directeur Général de l'OIM. Contact Presse : Erik Silance Porte-parole du Ministre. GSM : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be Les communiqués peuvent être consultés sur les sites www.armanddedecker.be et www.dgcdc.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be